

strengths, and increase Canadian ownership and control of our economy;

- to strengthen national institutions, while making them more responsive to provincial and regional goals;
- to ensure that Canada plays a vigorous part in the world beyond our borders.

Helping First Those Who Need Help Most

The first of the goals set out at the opening of the session, enhancing the security of the individual, was designed to help first those who need help most. The Government continues to believe that this must be its first guiding principle and it has given effect to this principle through a wide array of initiatives. In doing so, it has been one of the few western governments not to cut back spending on social services during the last three years.

The elderly came first, with the passage of legislation to raise the Guaranteed Income Supplement to the Old Age Security pension by \$35 per month per household, thereby improving the standard of living of 1.3 million pensioners.

In addition, to initiate the complex process of pension reform, a National Pensions Conference was convened as part of the consultative phase of this process and a comprehensive study of the issue, published as a Green Paper, was undertaken.

The Government has addressed the needs and concerns of Canadian women, and taken steps to guarantee their right to full and equal participation in all aspects of our national life.

Within the federal public service, a pilot affirmative action program put in place in 1981 for women, natives and the handicapped is the model for a comprehensive affirmative action program now being implemented in all federal government departments. In addition, a Commission of Inquiry on Equality in Employment has been established to investigate employment practices affecting these groups in certain Crown corporations, and officials within the government have been working with private employers to help them develop their own affirmative action programs.

Female representation in the management and professional categories of the public service has expanded steadily. The principle of equal pay for work of equal value has been adopted within the public service as a guideline applicable to all collective agreements and salary settlements.

This session has been marked by the appointment of the first woman Speaker of the House of Commons and the first woman on the Supreme Court of Canada. Women have been appointed to positions as Chief Justices in Nova Scotia and Saskatchewan, and a woman has been appointed Lieutenant Governor of Manitoba.

Outside the public sector, the Women's Employment and Women in Non-Traditional Occupations programs have helped break down barriers to entry in non-traditional job fields. The new National Training Act, which has directed resources towards improved job training, provides important support to women wishing to enhance or update their job skills.

en valeur les ressources régionales et accroître la propriété et le contrôle de notre économie par les Canadiens;

- renforcer nos institutions nationales, tout en les rendant plus sensibles aux aspirations des provinces et des régions;
- faire en sorte que le Canada joue un rôle actif dans le monde.

Aider d'abord ceux qui en ont le plus besoin

Le premier de ces objectifs, accroître la sécurité des Canadiens, consistait à aider d'abord ceux qui en ont le plus besoin. Le gouvernement demeure convaincu que ce principe doit continuer d'être le premier moteur de son action, et il a pris toute une gamme de mesures dans ce sens. Il a d'ailleurs été l'un des rares gouvernements de l'Ouest à ne pas réduire ses dépenses sociales au cours des trois dernières années.

S'occupant en premier lieu des personnes âgées, il a fait adopter une loi pour hausser le supplément de revenu garanti de \$35 par mois par ménage, ce qui a eu pour effet d'améliorer le niveau de vie de 1,3 million de retraités canadiens.

Pour amorcer les travaux complexes nécessités par la réforme des pensions, le gouvernement a organisé une Conférence nationale sur les pensions dans le cadre des consultations initiales. Une étude complète de la question a en outre mené à la publication d'un livre vert.

Le gouvernement s'est par ailleurs occupé des besoins et intérêts des femmes canadiennes en intervenant pour garantir leur droit à participer pleinement et sur un pied d'égalité à tous les aspects de notre vie collective.

Dans la fonction publique fédérale, un programme-pilote d'action sociale mis sur pied en 1981 à l'intention des femmes, des autochtones et des personnes handicapées sert de modèle à un programme plus vaste maintenant appliqué dans tous les ministères fédéraux. En outre, une commission d'enquête sur l'égalité en matière d'emploi a été instituée pour étudier les pratiques en vigueur dans certaines sociétés de la Couronne touchant l'emploi de ces groupes. Et des fonctionnaires fédéraux travaillent en collaboration avec des employeurs du secteur privé pour les aider à élaborer leurs propres programmes d'action sociale.

La représentation des femmes a augmenté de façon soutenue dans les catégories professionnelle et de la gestion. Et le principe de la parité des traitements a été adopté comme ligne directrice pour toutes les conventions collectives et ententes salariales devant être conclues dans la fonction publique.

Cette session a en outre été marquée par la désignation d'une femme à la présidence de la Chambre des communes, tandis qu'une autre était nommée juge à la Cour suprême du Canada. Deux femmes ont également accédé au poste de juge en chef en Nouvelle-Écosse et en Saskatchewan, tandis qu'une autre a été nommée lieutenant-gouverneur du Manitoba.

À l'extérieur de la fonction publique, le Programme d'emploi des femmes et le Programme de formation des femmes dans les professions non traditionnelles ont aidé à renverser les obstacles à leur accès à ces domaines. Et la nouvelle Loi nationale sur la formation offre une aide non négligeable aux femmes désireuses d'améliorer leurs compétences ou de se recycler.